

# LA FRANCE



Nation du Pacifique



Région du monde sous fortes influences anglo-saxonne et asiatique, le Pacifique est aussi une zone clef pour la France, qui y possède des territoires ultramarins en nombre. La France y affirme sa souveraineté notamment grâce à ses marins et à ses navires hauturiers prépositionnés en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie. Ils participent activement à l'action de l'État en mer et assurent des déploiements réguliers. Partez à la découverte de ces marins du bout du monde !

● DOSSIER RÉALISÉ PAR HÉLÈNE PERRIN, LE CAPITAINE FABIEN ROCHERON ET L'ASPIRANT CLOVIS CANIVENC



# UN ESPACE STRATÉGIQUE

## LA ZONE ASIE-PACIFIQUE

**52%** de la surface de la Terre

**1<sup>er</sup>** espace de transit au monde en flux de marchandises (70% du trafic mondial)

**60%** de la population mondiale

## LA FRANCE DANS LE PACIFIQUE

Plus de   
**550 000**  
**FRANÇAIS**

**277 000**  
en Polynésie  
(≈ Nantes)

**269 000**  
en Nouvelle-Calédonie  
(≈ Strasbourg)

**11 600**  
à Wallis et Futuna  
(≈ Briançon)



**4 715 km**  
Distance Nouvelle-Calédonie/Tahiti  
(≈ Paris ----> Dakar)

Décalage horaire  
Tahiti/métropole  
 **12h**

 **118**  
îles et atolls

**NEE** **6,5 millions de km<sup>2</sup>**  
**63%** du territoire maritime français dans le monde

## LA MARINE DANS LE PACIFIQUE

En 2019, environ  
**1 000**   
**MARINS**

dont **500** en Polynésie française  
et **500** en Nouvelle-Calédonie

**406**   
survolts de navires de pêche

**75**   
contrôles

## POLYNÉSIE FRANÇAISE

Depuis 2016, près de **2 tonnes** de cocaïne saisis par **LA FRÉGATE PRAIRIAL**

## NOUVELLE-CALÉDONIE

Opérations de police des pêches par les FANC

**50 h** DE VOL  
**43 j** DE MER,  
dont **400 h**  
de contrôle des pêches effectives

## Le Pacifique

# Un centre de gravité stratégique

## DÉFENDRE LES INTÉRÊTS FRANÇAIS

Dans le Pacifique, la Marine protège un espace qui représente à lui seul la moitié du territoire maritime français dans le monde. Marins de la Force d'action navale, marins du ciel, fusiliers marins, gendarmes maritimes... y sont engagés aux côtés des militaires des autres armées et des agents de l'État. Ils œuvrent également en étroite coopération avec les autres pays riverains de la zone, parmi lesquels les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon. Au-delà des missions de défense des intérêts français, les marins du Pacifique sont des acteurs clés de l'État. Leur rôle est essentiel pour assurer la cohésion d'un territoire pélagique composé de 118 îles et atolls - dont près de 76 sont habitées - répartis sur une surface équivalente à celle de l'Europe.

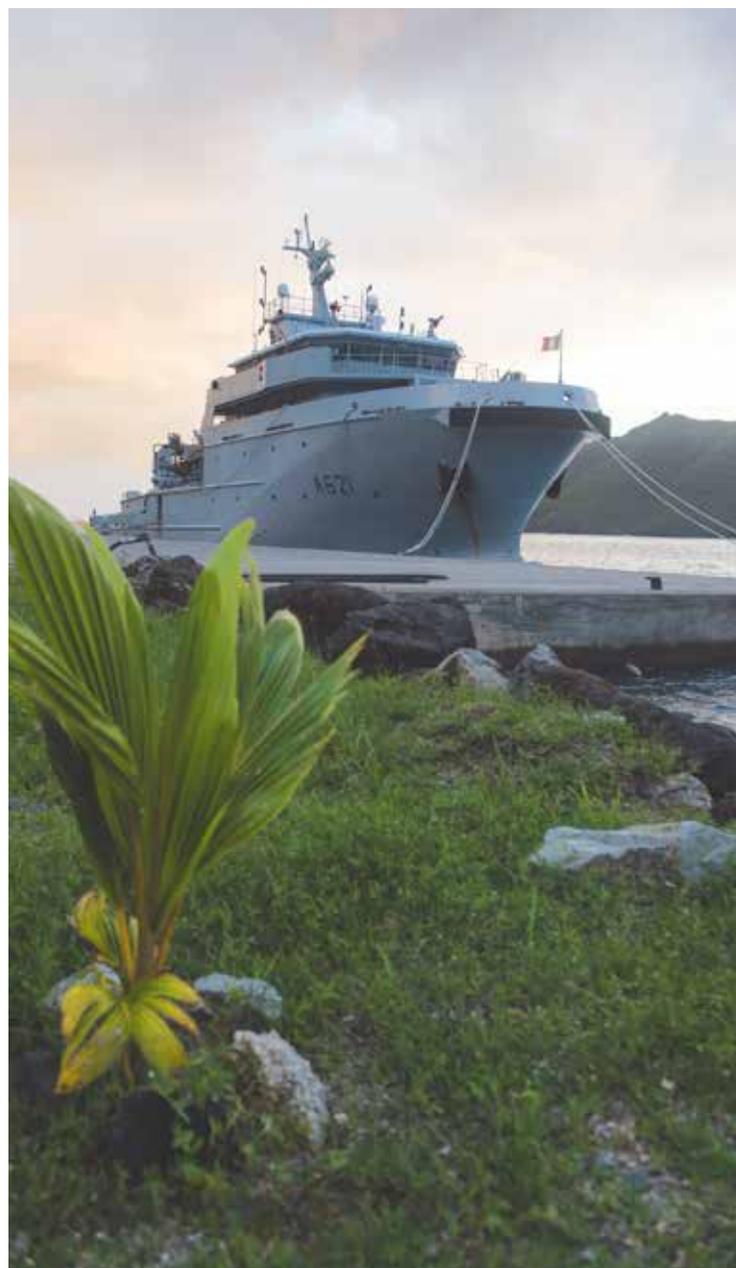
## UNE ORGANISATION INTERARMÉES À FORTE DOMINANTE AÉROMARITIME

Dans la zone Pacifique, le dispositif militaire français s'articule autour des forces armées en Polynésie française (FAPF) et de celles de la Nouvelle-Calédonie (FANC). Amiral commandant la zone Pacifique, Alpaci est

le commandant supérieur (COMSUP) des forces armées en Polynésie française et exerce son autorité sur les 1 200 militaires et civils stationnés à Papeete et sur l'ensemble de la Polynésie. Il est également commandant de la zone de responsabilité permanente (ZRP) Asie-Pacifique, une zone de compétence qui couvre l'ensemble de l'océan Pacifique et des pays riverains avec lesquels la France entretient de solides relations, notamment les États-Unis. Sur le volet international, il œuvre en coordination avec le COMSUP des forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC), chargé des relations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

## POLYNÉSIE FRANÇAISE

Lutte contre la pêche illicite et les narcotrafics, missions d'appui logistique et de secours aux populations notamment en cas de catastrophe naturelle, sauvetage en mer, lutte contre la pollution et préservation des ressources halieutiques et de l'environnement... En Polynésie, l'action de la Marine se concentre sur la protection des populations, l'affirmation de la souveraineté nationale et la surveillance de la zone économique exclusive.



Le BSAOM D'Entrecasteaux, en escale à Nuku Hiva aux Marquises en juillet 2016.



Un Gardian survolant l'île des Pins, en Nouvelle-Calédonie.

## NOUVELLE-CALÉDONIE, WALLIS ET FUTUNA

Les quelques 1 500 militaires des FANC ont pour missions principales de garantir la souveraineté de la France, d'animer la coopération régionale et d'entretenir des relations privilégiées avec les pays riverains (Samoa, Îles Cook, Tonga, Fidji...). Comme en Polynésie française, la fonction de représentant de l'État en mer, désigné sous le nom de délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer,

est dévolue au haut-commissaire de la République, assisté du commandant de zone maritime (CZM). Autorité administrative, il est responsable du bon accomplissement des missions de l'État en mer et titulaire d'un pouvoir de police administrative général. Depuis 1988 et les accords de Matignon, certaines compétences dévolues à la France font l'objet d'un transfert vers les collectivités de Nouvelle-Calédonie.

## Souveraineté

## Surveiller et protéger les approches et les ZEE

Dans le Pacifique, les forces armées en Polynésie française (FAPF) et en Nouvelle-Calédonie (FANC) garantissent la protection du territoire national et des installations stratégiques. Elles contribuent à la préservation des intérêts de la France et la sécurité dans les espaces sous souveraineté française.

## VEILLER SUR LA ZEE POLYNÉSIEENNE...

L'une des principales missions des FAPF est de garantir la souveraineté française sur les quelques 5 millions de km<sup>2</sup> d'espaces maritimes autour de la Polynésie française et de l'atoll de Clipperton.

Pour les protéger, la France s'appuie sur les moyens aéromaritimes et les capacités de surveillance et d'intervention hauturières des FAPF. « Assurer sa souveraineté, c'est d'abord surveiller ! », rappelle le commissaire principal Yvan, conseiller pour l'action de l'État en mer (AEM) du commandant des zones maritimes Polynésie française et océan Pacifique. Cette surveillance s'exerce depuis le centre opérationnel interarmées de Tahiti, colocalisé avec le centre maritime commun (CMC), qui intègre le centre de recherche et de sauvetage aéromaritime de Tahiti (JRCC), où sont suivis les navires de commerce, de pêche, de plaisance... Les données issues du système de surveillance satellitaire Marine « Trimaran » complètent le dispositif de détection des comportements suspects.

« Assurer sa souveraineté, c'est aussi montrer le pavillon en mer, aux Polynésiens mais surtout aux navires de pêche étrangers, pour faire savoir que la France protège ses ressources et l'environnement », complète-t-il. « Depuis 2018, la France est à la première place des États menant des inspections en haute mer au titre de la commission des pêches pour le Pacifique ouest et central<sup>(1)</sup>, devant les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ».

En 2019, le patrouilleur Arago, le bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM) Bougainville et la frégate de surveillance Prairial ont réalisé 66 inspections à ce titre, à chaque fois à 1 000 ou 2 000 km de Tahiti. Les avions Gardian de la Flottille 25F, qui survolent régulièrement la ZEE et ses abords, sont eux aussi des acteurs majeurs de cette surveillance.

## ... ET CELLE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Dans les ZEE de Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna, des opérations sont régulièrement menées pour dissuader les *blue boats* vietnamiens de pêcher illégalement dans les eaux françaises. « Les forces françaises veillent



Exercice anti-pollution sur le BSAOM Bougainville.

également au respect de la réglementation en matière de pêche dans les eaux internationales relevant de la zone de responsabilité permanente du commandant supérieur des FANC », complète le commissaire principal Jean-Baptiste, chef du bureau AEM.

## LUTTER CONTRE LES TRAFICS

Les marins du Pacifique participent également à la lutte contre les activités illicites, en coopération avec les acteurs français et étrangers de la lutte contre le narcotraffic. La Polynésie française, notamment, est située sur une route secondaire très fréquentée par les trafiquants de cocaïne, tournés vers les marchés australien et néo-zélandais.

## PROTÉGER LES ESPACES MARINS

Récupération de polluants en mer comme sur le littoral, déploiement de barrage flottant pour protéger une zone naturelle sensible, assistance à un navire en difficulté transportant des produits polluants et dangereux pour l'environnement...

La lutte contre les pollutions est l'une des attributions de la Marine nationale dans ces territoires ultramarins.

(1) Western & Central Pacific Fisheries Commission. Cette organisation régionale des pêches rassemble 35 états et territoires, dont la Chine, les États-Unis, la Corée du Sud, l'Australie, les pays insulaires d'Océanie et la France. Elle a pour objectif de réguler la pêche au thon dans l'Ouest du Pacifique.

## Focus

## Le MRCC Nouméa

Le Maritime Rescue Coordination Center (MRCC) de Nouméa est le centre de coordination de sauvetage maritime de Nouvelle-Calédonie. Cet outil opérationnel coordonne les opérations de sauvetage dans une zone incluant les îles calédoniennes et le Vanuatu voisin. Sa zone de responsabilité (Search and Rescue Region ou SRR) en la matière s'étend sur environ 2 millions de km<sup>2</sup>. Il assure également des missions de surveillance de la navigation et de lutte contre les pollutions maritimes.





© MN

Une équipe de visite s'apprête à contrôler un navire de pêche.

## Exercice antipollution à Wallis

Dans le cadre de la lutte contre la pollution maritime, le BSAOM *D'Entrecasteaux* était en escale à Wallis en mars 2019 afin de participer à un exercice. Le bâtiment des FANC devait, pour l'occasion, jouer le rôle d'un cargo qui heurtait un récif à l'approche du quai, cette erreur de navigation créant une brèche dans une des soutes à gazole. Deux barrages étaient rapidement mis en place par les autorités wallisiennes pour contenir la nappe de pollution (simulée par des fruits locaux) : un premier barrage, flottant, autour du BSAOM et un second, semi-dynamique, pour contenir la nappe maritime. En plus d'embarcations locales réquisitionnées pour l'occasion, cet exercice a réuni de nombreux services et administrations de Wallis, où les autorités sont très sensibles à la préservation de l'environnement. Il a également été suivi par le MRCC de Nouméa.

## Témoignages



© MN

### Maître principal David, cellule antipollution de Papeete

Dans la cellule « Antipol » située à la base navale de Papeete, nous sommes 12 personnes titulaires du stage de base antipollution. Tous les mois, nous nous entraînons à mettre en œuvre le matériel, soit de manière autonome, soit avec le soutien du BSAOM *Bougainville* ou de l'un des deux remorqueurs portuaires côtiers (RPC) *Maroa* et *Manini*. Cela nous permet d'acquérir des automatismes et de tester le matériel.

### Maître Sébastien, chef de quart au centre de messagerie opérationnelle, Dirisi<sup>(1)</sup> Papeete

Ma mission principale consiste à m'assurer du bon fonctionnement des liaisons opérationnelles entre la métropole et les différentes unités qui constituent les FAPF. Nous sommes chargés de la bonne transmission des messages vers les différentes entités (à terre, en mer ou dans les airs) afin qu'elles puissent réaliser, dans les meilleurs délais et sans interruption, les missions que l'amiral leur confie. Ce sont essentiellement des missions de police des pêches et de sauvetage en mer mais nous devons également préparer et assurer le soutien opérationnel des aéronefs et des bâtiments des FAPF ou de métropole déployés en opérations dans la zone Asie-Pacifique.

(1) Direction interarmées des réseaux d'infrastructures et des systèmes d'information.



© MN

## La Glorieuse, acteur de la coopération régionale avec les Fidji

En février 2019, *La Glorieuse*, patrouilleur de type P400, a participé à une mission de coopération avec les Fidji. Ce bâtiment des FANC a patrouillé dans la ZEE de Nouvelle-Calédonie et aux Fidji pendant trois semaines. Au cours de cette mission, *La Glorieuse* a notamment

repéré des pistes de pêche illégale avant de les communiquer au *Fiji Maritime Surveillance Rescue Coordination Centre*. Une rencontre avec l'état-major du patrouilleur fidjien *Kikau* a permis d'échanger sur les techniques de conduite d'enquête de pavillon sur les navires de pêche.

Soutien et assistance

# Protéger et secourir les populations

Évacuations médicales, neutralisation de munitions par l'équipe d'intervention du groupe « Nedex » (neutralisation, enlèvements et destruction des explosifs) des FANC, secours en mer... Dans le Pacifique, la Marine participe activement aux missions de service public et ce, en lien avec l'ensemble des services de l'État concernés.

En Polynésie, la composante maritime des forces armées est stationnée sur la base navale de Fare Ute, à Papeete, sur l'île de Tahiti. Des moyens de la force de l'aéronautique navale comptent aussi parmi les forces en présence. La Flottille 25F dispose de cinq avions de surveillance maritime Falcon 200 Guardian, dont deux détachés à La Tontouta en Nouvelle-Calédonie. Un détachement de la Flottille 35F avec deux hélicoptères Dauphin N3+ et un détachement de l'escadrille 22S, dont l'hélicoptère Alouette III est embarqué sur la frégate de surveillance *Prairial*, complètent l'éventail des moyens aériens disponibles.

En Nouvelle-Calédonie, la base navale de Nouméa est en première ligne en assurant un soutien direct aux opérations. C'est elle qui arme une cellule de gestion

de crise, par exemple suite à l'échouement d'un pétrolier, ou organise la projection d'une équipe d'évaluation et d'intervention avec hélitreuillage. Elle est également impliquée dans le fonctionnement du MRCC, le centre de coordination des secours en mer.

## Le Guardian aux îles Marquises et Australes

Capable d'intervenir vite et loin, le Falcon 200 Guardian est régulièrement sollicité par le centre opérationnel de Tahiti pour des évacuations sanitaires (Evasan). En juin 2020, quatre Evasan ont été menées de nuit en moins de dix jours par l'équipage de la Flottille 25F, deux aux îles Marquises et deux aux îles Australes. Le 22 juin, la 25F s'est notamment rendue à Rurutu, une île dans l'archipel des Australes située à 572 kilomètres au sud de Tahiti, pour évacuer un jeune patient. Arrivé sur la zone en moins d'une heure, le Guardian a permis une prise en charge rapide sur place, puis un retour sur l'île de Tahiti pour un transfert à l'hôpital du Taaone par une équipe du Samu.



© MN

Un équipage de la 25F procède à un exercice de largage de container SAR (Search & Rescue) à bord d'un Guardian, entre Tahiti et Moorea, en coopération avec la base navale de Papeete.



© MN

En juin 2018, le *Bougainville* porte assistance au cargo philippin *Thorco Lineage* échoué au large de la pointe nord-est de Raroia, qui sera remorqué ensuite vers Papeete.

## Témoignages

### Premier maître Bertrand, technicien de la Flotille 35F

Ma mission au sein du détachement 35F est le suivi de la maintenance de nos deux Dauphin N3+. Adjoint technique, je planifie l'entretien pour avoir toujours au moins un hélicoptère capable de décoller dans l'heure et avec un potentiel de 15 heures de vol, afin d'assurer toutes les missions possibles en Polynésie française. En métropole, on n'a jamais besoin d'une telle autonomie, mais ici les temps de vol sont exceptionnels du fait des distances entre les îles. Le programme de maintenance prévu par le constructeur n'est pas totalement adapté à ces conditions et il faut anticiper les opérations techniques. Pour cela, je m'assure continuellement de la formation

des cinq techniciens affectés ici et de l'approvisionnement en pièces et outillages. J'encadre et contrôle toutes les opérations effectuées. Lors du déclenchement d'une alerte, je m'assure de l'exécution de l'avitaillement adapté au besoin de la mission et communique un bilan de la disponibilité au chef de bord. Avec les techniciens, nous adaptons la configuration de l'aéronef à la mission. Selon la distance à couvrir ou la durée de l'opération, je peux être amené à accompagner l'hélicoptère pour effectuer des opérations de maintenance en terrain extérieur. Disponible 24 heures sur 24 et 365 jours par an, cette capacité est unique en Polynésie française !



© MN



### Capitaine de corvette Owen O'Neill, pacha du BSAOM *Bougainville* (équipage B)

Dans la zone de responsabilité permanente (ZRP) de Polynésie comme dans les eaux voisines de nos partenaires étrangers, nous travaillons au contact d'une population particulièrement sensible aux risques naturels, notamment cycloniques. Dans cette mission de protection d'urgence, les capacités du *Bougainville* sont précieuses. En cas de situation critique, le bâtiment peut transporter des tonnes de fret de première nécessité, du personnel médical de renfort, des véhicules logistiques ou sanitaires et constituer sur place un premier centre d'accueil

grâce à son infirmerie. Toutefois, plus que la capacité d'emport et son autonomie de chargement, c'est bien la capacité à porter secours dans les endroits les plus inaccessibles qui fait la spécificité de l'équipage et des experts polynésiens qui le renforcent au besoin. Bénéficiant de savoir-faire particuliers et d'une drome diversifiée, les marins apprennent ainsi en permanence à s'adapter à tous les environnements, qu'ils soient partiellement détruits ou naturellement difficiles d'accès, même lorsqu'ils nécessitent un franchissement de récif ou un plageage.

© MN

## International

## La France, au cœur de la coopération

La France entretient des relations étroites avec les nations riveraines du Pacifique. En charge des relations internationales à l'état-major interarmées de Polynésie française, le capitaine de corvette Brieux fait le point sur les enjeux internationaux dans cette zone du globe.



Exercice Marara, en octobre 2019.



**COLS BLEUS : Quels sont les principaux enjeux diplomatiques et maritimes de la zone**

**Asie-Pacifique ?**

**CAPITAINE DE CORVETTE**

**BRIEUX :** C'est une zone très militarisée avec de nombreux foyers de crise, touchant des États puissants (Japon, Corée du Sud, Vietnam...), voire nucléaires (États-Unis, Chine, Russie, Corée du Nord...). La compétition pour les zones de pêche, la montée des eaux, les litiges maritimes,

le risque nucléaire nord-coréen, les entraves à la liberté de navigation, sont des menaces pour la stabilité régionale. Le Pacifique est aussi le centre de la rivalité sino-américaine, pressentie par certains comme « la nouvelle Guerre froide ». Les ambitions chinoises viennent contester la traditionnelle prééminence des États-Unis, qui en retour développent une stratégie de *containment* global, en essayant d'y associer leurs alliés.

**CB : En quoi la présence française dans la région est-elle unique ?**

**CC B :** La France est le seul pays à la fois d'Europe et du Pacifique, de par ses communautés d'outre-mer de Nouvelle-Calédonie, de Wallis et Futuna, et de Polynésie française, qui totalisent plus de 550 000 habitants et une ZEE de près de 7 millions de km<sup>2</sup>. Elle est aussi seule à maintenir une présence militaire permanente – FANC et FAPF – et à déployer régulièrement des bâtiments et aéronefs dans toute la zone, aussi bien en provenance de la métropole que du Pacifique.

**CB : Quelles relations entretenons-nous avec nos partenaires dans la zone et les autres nations riveraines ?**

**CC B :** Coopération et coordination avec nos partenaires sont essentiels à 15 000 km de la métropole, avec des moyens taillés au plus juste, sur un théâtre qui couvre un tiers du globe. La France participe à la quasi totalité des réunions et exercices multilatéraux et maintient des contacts bilatéraux (visites d'autorité, escales...) aussi réguliers que possible avec tous les pays riverains, de nos partenaires majeurs (États-Unis, Australie, Japon...) à nos voisins insulaires (Kiribati, Îles Cook, Samoa...) souvent dotés de simples forces de police. Avec les premiers nous menons des interactions du haut du spectre ; avec les seconds des coopérations HADR<sup>(1)</sup> (*Humanitarian Assistance and Disaster Relief*) et de sécurité maritime. Alpaci développe aussi un partenariat avec la région militaire sud chinoise, pour normaliser nos relations. Une activité aussi dense est facilitée par une coordination ciblée entre FAPF et FANC.

**CB : Quelles sont les initiatives majeures sur lesquelles la France se positionne pour défendre ses intérêts et le droit international ?**

**CC B :** Pour défendre la liberté de circulation, ses bâtiments transigent régulièrement dans les zones de tensions territoriales (mer de Chine méridionale...). En soutien des sanctions des Nations unies envers la Corée du Nord, elle déploie bâtiments et aéronefs en mer de Chine orientale. En aide aux pays insulaires du Pacifique, la France est signataire de l'accord FRANZ<sup>(2)</sup> et membre du Pacific QUAD (surveillance des zones de pêche). Elle participe aussi à la lutte contre le narcotrafic et son officier de liaison au centre IFC (*Information fusion centre*) de Singapour contribue par ailleurs à la défense de la sécurité maritime en Asie du Sud-Est.

(1) Assistance aux populations après une catastrophe naturelle.

(2) L'accord FRANZ est un accord tripartite (France, Australie, Nouvelle-Zélande) de coopération signé le 22 décembre 1992 pour coordonner et rationaliser l'aide civile et militaire aux États et territoires du Pacifique insulaire victimes de catastrophes naturelles.

### LE CHODS

Chaque année l'INDOPACOM *Chiefs of Defense Conference* (CHODS) réunit sous l'égide de l'US INDOPACOM la plupart des chefs d'état-major des armées de la zone indopacifique (dont la Chine, mais sans la Russie, mise à l'écart depuis la crise de Crimée). Plus grand forum mondial de chefs militaires, il permet d'échanger à haut niveau avec des homologues choisis en bilatéral. Ainsi Alpací, qui représente généralement le Cema français, traite à très haut niveau des problématiques régionales, mais consolide également le statut de la France dans la région.

### LE WPNS

Depuis 1988, les réunions menées dans le cadre du *Western Pacific Naval Symposium* permettent un dialogue et une réflexion entre les marines de la zone. Le CUES (*Code for Unplanned Encounters at Sea*) qui permet de décrire les relations entre les marines non alliées (notamment entre bâtiments américains et chinois) est ainsi une création du WPNS. La France est l'un des 21 membres et participe via les FAPF aux cycles biennaux de réunions qui se concluent chaque année paire par un symposium des chefs d'état-major des marines riveraines, auquel participe Alpací par délégation.

### RIMPAC

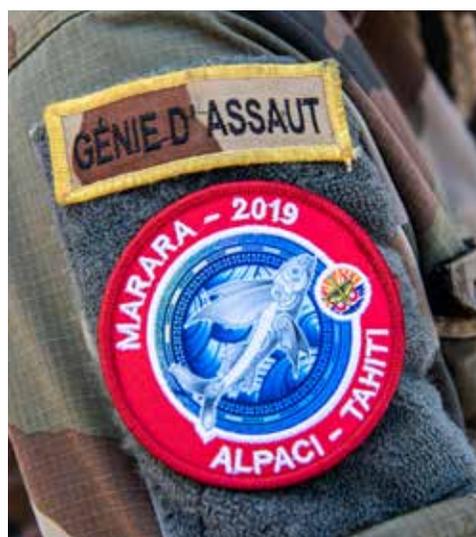
Avec près de trente nations participantes, Rimpac (*Rim of the Pacific*) est le plus important exercice naval au monde. Créé en 1971, il est organisé depuis 2010 chaque année paire au large de Hawaï par l'*US Navy*. Tous les domaines de lutte y sont abordés durant un mois, de la lutte anti-aérienne au sauvetage de sous-marins. La frégate de surveillance *Prairial* basée à Tahiti participe à chaque édition depuis vingt ans, les contraintes de temps et de distance empêchant le déploiement depuis la France d'une ou plusieurs unités de premier rang qui mettraient en valeur nos équipements les plus performants.

### CROIX DU SUD

Réalisé tous les deux ans et conduit par les FANC, l'exercice interarmées et interalliés Croix du Sud permet aux forces armées des nations du Pacifique Sud de s'entraîner à planifier et conduire, en coopération et dans l'urgence, des opérations de secours à des populations sinistrées d'un des pays de la zone. Cette capacité d'engagement s'est notamment illustrée côté français lors du passage des cyclones *Pam* au Vanuatu en 2015 et *Winston* aux Fidji en 2016.

### MARARA

Cet exercice est organisé par les FAPF tous les deux ans sur un thème dit HADR. La dernière édition en 2019 en Polynésie a accueilli des officiers – renforts ou observateurs – de dix pays de la région et 900 militaires français issus des trois composantes. À l'instar de l'exercice Croix du Sud des FANC, l'exercice *Marara* (« poisson volant » en tahitien) est un vecteur de rayonnement régional pour les FAPF. L'édition 2021 devrait accueillir quinze nations et se dérouler aux Îles Cook.



### MARTILLO

Environ une fois par an, les FAPF déploient leurs unités vers la façade américaine. À cette occasion, les forces françaises mènent des opérations de lutte contre le narcotrafic en étroite coordination avec les partenaires sud-américains et les organisations américaines dédiées aux trafics illicites. La participation de la frégate *Prairial* au dispositif « Martillo » en 2019 a ainsi permis la saisie d'importantes quantités de cocaïne.

### ECC

Pour contrôler l'application des sanctions de l'ONU sur les approvisionnements stratégiques vers la Corée du Nord (résolution 2375 relative aux manœuvres de transbordements illégaux), la France participe depuis 2018 au dispositif *UNSCR/NK/ECC*<sup>(1)</sup> coordonné par la 7<sup>e</sup> flotte américaine basée au Japon. Avec un volet naval, lors des passages de frégates de surveillance en mer de Chine orientale, et un volet aérien, déploiement ponctuel d'un avion de patrouille maritime Falcon des FAPF sur la base aérienne de l'*United Nation Command* de Kadena, à Okinawa. Par ces déploiements, la France témoigne de sa volonté de faire appliquer le droit international en lien avec ses partenaires, notamment japonais et américains.

(1) *United Nations Security Council Resolution / North Korea / Enforcement Coordination Cell.*

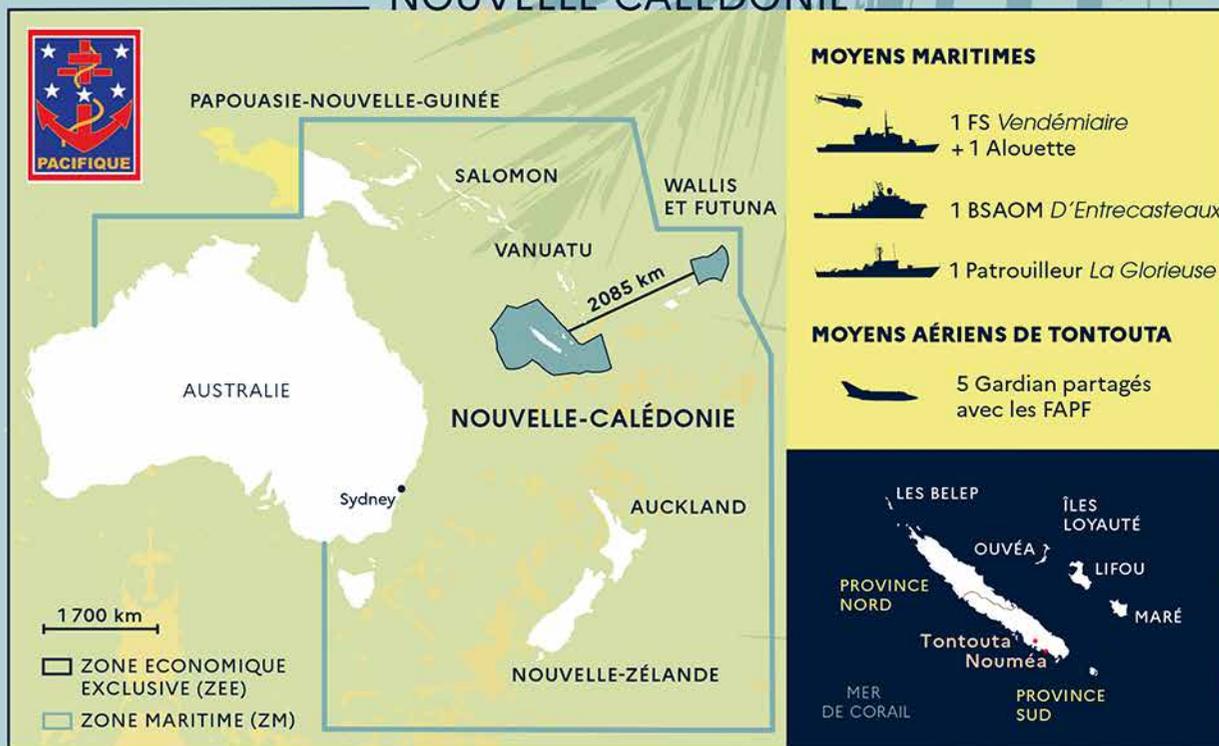


Le *Prairial* au large de l'île de Pâques lors d'une mission dans le Pacifique est.

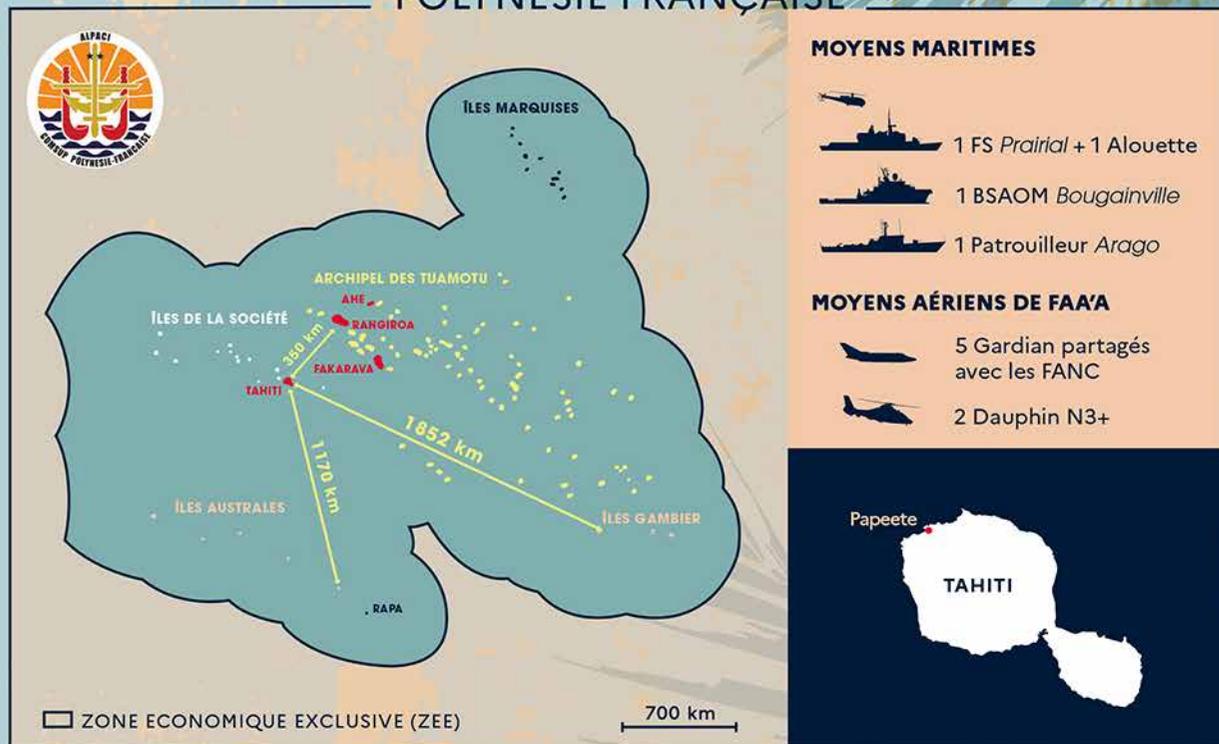
# LA MARINE DANS LE PACIFIQUE



## NOUVELLE-CALÉDONIE



## POLYNÉSIE FRANÇAISE



# « Défendre nos intérêts dans un environnement où les tensions Chine/États-Unis ont été exacerbées par la crise Covid-19. »

## Contre-amiral Laurent Lebreton

Commandant de la zone maritime Pacifique.

Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, le contre-amiral Laurent Lebreton est également commandant de la zone maritime Pacifique (Alpaci). Alors qu'il quitte prochainement ses fonctions, il revient pour *Cols bleus* sur son expérience dans cette région stratégique du globe.



© C. LUU/MN

En mars 2019, le contre-amiral Laurent Lebreton rend visite à la mission Taamuraa menée par le régiment d'infanterie de Marine du Pacifique-Polynésie (RIMaP-P) à Niau dans les Tuamotu.

**COLS BLEUS :** En quoi consiste votre mandat d'Alpaci ?

**CONTRE-AMIRAL LAURENT LEBRETON :**

La France est une nation riveraine de l'Asie-Pacifique et la seule nation européenne à y maintenir en permanence des forces armées, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie (FANC). Au-delà des zones de responsabilités des deux commandants supérieurs des forces armées (COMSUP) FAPF et FANC, dans le reste du Pacifique Alpaci a pour mission essentielle de défendre les intérêts de la France, de protéger ses ressortissants, de faire respecter le droit international et la liberté de circulation sur mer et dans les airs. Contrôleur opérationnel, il exerce cette responsabilité par des déploiements de bâtiments et d'aéronefs, des actions d'influence et de coopérations internationales auprès des nations partenaires et des grands alliés comme les États-Unis, l'Australie et le Japon. Toutes les « connexions » établies enrichissent notre appréciation autonome de situation pour prévenir les crises, intervenir en cas de catastrophe naturelle, participer à la sécurité maritime générale dans les zones à risques, ou contribuer à la lutte contre les trafics illicites.

**C.B. :** Quels sont les liens entretenus avec nos alliés dans la zone ? Comment se manifestent-ils ?

**CA L. L. :** Les réunions régulières avec nos partenaires ou alliés, mes déplacements



© C. LUU/MN

Visite de l'amiral Philip S. Davidson, commandant américain de la zone Indopacifique, en mai 2019, au centre opérationnel de Tahiti.

ou échanges téléphoniques avec les CEMA/CEMM ou COCOM<sup>(1)</sup>, les forces ou officiers que nous déployons sont des vecteurs d'influence efficaces et reconnus.

Je constate la haute tenue de nos niveaux d'échanges illustrée par la visite de US INDOPACOM (*United States Indo-Pacific Command*), l'amiral Davidson avec une délégation de son état-major en mai 2019. Notre réseau d'officiers de liaison, auprès de l'état-major de US INDOPACOM, auprès de l'*Information Fusion Center (IFC)* et *Changhi Regional HADR Coordination Center (RHCC)* de Singapour, et ponctuellement auprès de la 7<sup>e</sup> flotte à Yokosuka, pérennisent ces liens. À partir de l'été 2020, un officier de liaison interarmées (OLIA) auprès de l'UNC (*United Nations Command*) en Corée du Sud complètera avantageusement ce réseau.

Sur le terrain, il faut être interopérable, donc concrétiser les accords de coopération entre pays de la zone. C'est une des vocations par exemple des échanges avec les policiers des Îles Cook, des exercices comme Rimpac

(*Rim of the Pacific*) ou encore l'exercice français HADR (*Humanitarian Assistance and Disaster Relief*) Marara à Tahiti, qui a rassemblé dix nations en 2019.

Face aux enjeux stratégiques de cette zone, nous sommes et serons plus forts ensemble.

**C. B. : Les FAPF sont-elles un acteur crédible pour les autres pays présents dans la zone ?**

**CA L. L. :** Les déploiements de frégates et d'aéronefs au profit de la mission en coalition au large de la Corée du Nord, visant à faire respecter la résolution 2375 des Nations unies relative aux manœuvres de transbordement illégaux, permettent de lutter efficacement contre les transbordements illicites au profit de la Corée du Nord.

Ce type de missions, ainsi que le déploiement du groupe aéronaval dans le golfe de Thaïlande en mai 2019 témoignent de la volonté de la France de faire appliquer le droit international, en lien avec ses partenaires, notamment japonais et américains. Cela démontre aussi notre aptitude à engager loin des capacités du haut du spectre pour

défendre les intérêts majeurs en coopération avec nos alliés. Dans un autre domaine, la saisie de 800 kg de cocaïne par le *Prairial* en mars 2019 témoigne de cette crédibilité.

**C. B. : Quels sont les grands dossiers à venir pour les FAPF ?**

**CA L. L. :** Il y en a de nombreux mais j'en citerai trois sur lesquels nous travaillons déjà. À moyen terme, le premier grand défi est la réussite de l'accueil des futures capacités, les deux patrouilleurs outre-mer (POM), ainsi que les aéronefs des programmes AVSIMAR, HIL<sup>(2)</sup>. Une véritable opération majeure en soi qui regroupe de nombreux aspects (infrastructures, ressources humaines, soutien). L'enjeu sera qu'elles soient aptes, sans rupture, à respecter notre contrat opérationnel.

Le second est le maintien à un haut niveau d'efficacité de nos missions de souveraineté en zone économique exclusive (ZEE), riche et convoitée par certains acteurs stratégiques de la zone, missions qui légitiment notre présence.

Enfin, en zone Asie-Pacifique, en étant un acteur de stabilisation, l'enjeu est de continuer à défendre nos intérêts dans un environnement où les tensions Chine/États-Unis ont été exacerbées, par la crise Covid-19.

**C. B. : Les moyens militaires, et ceux de la Marine en particulier, sont-ils adaptés à ces missions, dans une région aussi vaste ?**

**CA L. L. :** Pour toutes nos missions, nous optimisons l'emploi de tous les moyens prépositionnés en intégrant certaines capacités des forces armées de la Nouvelle-Calédonie (FANC). Dans notre ZEE, toutes nos actions dissuadent les pêcheurs étrangers de venir piller nos ressources. Nous montrons que l'État français est présent, dans la ZEE et aussi à ses abords, souvent à plus de 1 000 kilomètres de Tahiti. Nos capacités futures permettront de rendre encore plus résilient et souple ce dispositif. Pour nos missions en Asie du Sud-Est, nous avons déployé une frégate de surveillance et un Falcon 200 Guardian à 14 000 km de Tahiti, au Japon, sans remettre en cause la régularité de nos missions de souveraineté. Pour l'accomplissement de missions du haut du spectre, le déploiement régulier de capacités de premier rang de métropole sont et seront des atouts nécessaires qu'il faut maintenir. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR LE CNE FABIEN ROCHERON

(1) Grands commandements américains interarmées.

(2) AVSIMAR : avions de surveillance et d'intervention maritime ; HIL : hélicoptères interarmées légers.